



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi douze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2023

Présents :

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Christophe SARRE – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Jean-Paul LEGAL – Elisabeth GUEYTE – Nathalie RODRIGUES – Francis RODRIGUES – Linda LOISEL – Christelle LEGENDRE – Amandine LOUIS – Robert FENNINGER – Stéphanie HOUDAS – Anne-Sophie FABRE

Absents excusés : Sana CHENET-CHELDA – Philippe RINGUET – Olivier MORAND – Rabah LOUCIF – Stéphanie DARDEAU – Hugo LEMAITRE – Martine AIME

Pouvoirs :

Philippe RINGUET a donné pouvoir à Laurent BAUDE
Olivier MORAND a donné pouvoir à Hervé LETOURNEAU
Rabah LOUCIF a donné pouvoir à Jean-Louis FERRIER
Stéphanie DARDEAU a donné pouvoir à Linda LOISEL
Hugo LEMAITRE a donné pouvoir à Chahrazede BENKOU NAVARRO
Martine AIME a donné pouvoir à Stéphanie HOUDAS
Secrétaire de séance : Robert FENNINGER

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Pouvoirs :	6
Ont voté :	
Pour	23
Contre	
Abstention	

35/23 – TARIFICATION DES SÉJOURS ET DES ANIMATIONS : VACANCES D'ÉTÉ 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis plusieurs années, la Commune organise des campings et des animations quotidiennes pendant les vacances d'été pour les enfants.

Il est proposé des tarifs basés sur le taux d'effort. Le camping est confirmé à partir de 12 enfants inscrits.

A partir du 2° enfant inscrit aux campings : 10% de réduction pour chaque enfant supplémentaire.

Les tarifications proposées pour l'été 2023 sont les suivantes :

NUIT AU CENTRE ou AU TONO

Le coût est calculé sur la base de 15 enfants, soit 27.44 €.

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond
4.22 €	0.972%	13.72 €

Les enfants extérieurs scolarisés à Semoy	
Nuit	13.72 €

Les familles hors commune	
Nuit	27.44 €

LES MARTIENS – LES TITEUFS

Camping commun à la Commanderie d'Arville (41170) du 17 au 21 Juillet. Le coût du séjour est calculé sur la base de 15 enfants, soit 485.23 €.

Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond

200.00 €	17.46 %	280.00 €
----------	---------	----------

Les enfants extérieurs scolarisés à Semoy	
Camping	315.40 €

Les familles hors commune	
Camping	485.23 €

Ceci étant exposé,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 03 Avril 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'ADOPTER les tarifs sus mentionnés pour les nuitées et séjour de l'été 2023.

Fait à Semoy, le 12 avril 2023

Le président de séance,

Laurent BAUDE
Maire



Le secrétaire de séance,

Robert FENNINGER
Conseiller municipal

Envoi et réception en préfecture le : **25 AVR. 2023**

Publié numériquement le : **02 MAI 2023**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification